Bordereau attestant l'exactitude des informations - PAU - 6403 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/10/2026 - 8652 - 1998 B 00102 - 417 913 886 - 3 BDA EXPRESSO

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SARL 3 BDA EXPRESSO — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise Rue du Poumet ZA EUROLACQ 64170 ARTIX — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 41791388600038 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2026

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	28277	AG 28277	
	Fonds commercial (1)	AH	1180466	AI	1180466
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1985405	AS 1673544	311861
	Autres immobilisations corporelles	AT	413484	AU 346950	66534
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	41275	AW	41275
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	3000	CT	3000
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	2840	BE	2840
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	11490	BI	11490
	TOTAL (II)	BJ	3666239	BK 2048771	1617468
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	102369	BM	102369
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	410142	BU	410142
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4059	BW	4059
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	439735	BY 2917	436817
	Autres créances (3)	BZ	1325781	CA	1325781
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	219866	CG	219866
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	69602	CI	69602
	TOTAL (III)	CJ	2571556	CK 2917	2568638
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW	258		258
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6238055	1A 2051688	4186366

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de Loop V5.47.0

08/06/2026 09:41:09

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SARL 3 BDA EXPRESSO — Néant ☐ *

Exercice N : 31032026

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 850000)	DA	850000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	48801
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	49878
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	57043
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1005723
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1258148
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	823
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1018117
	Dettes fiscales et sociales	DY	503624
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	66573
	Instruments financiers à terme	D1	
	Autres dettes	EA	328355
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5000
	TOTAL (IV)	EC	3180642
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4186366

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2576163
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	400664

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Loop V5.47.0

PKF
Arsilon

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Historique des évènements concernant le groupe

A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2016, la société 3BDA EXPRESSO a intégré le groupe fiscal composé de la société mère TOFFOLI CROISSANCES et d'elle-même.

Le 24/03/2014, la société 3BDA EXPRESSO a absorbé la société 3BDA OCS par fusion simplifiée. Lors de cette fusion, la totalité du patrimoine de la société 3BDA OCS a été apporté à la société 3DA EXPRESSO ; la valeur de l'actif net apporté s'élevait à 823 000 euros.

Le 28/03/2014, la société 3BDA GROUPE a fait l'objet d'une TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) au profit de la société TOFFOLI CROISSANCES.

Cette opération a entraîné la dissolution sans liquidation de la société 3BDA GROUPE et a généré un mali de fusion pour 878 754,64 €.

Le 23/02/2021, la société 3BDA EXPRESSO a absorbé la société ALPHADIS, le mali de fusion (compte 207100) s'élevait à 162 239,09 euros.

PKF
Arsilon

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier le règlement des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissements des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Outre le changement de méthode comptable lié à l'application du nouveau règlement ANC 2022-06, le principe de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre a été respecté.

La première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article L.123 17 du Code de commerce. En revanche, s'agissant également d'un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122 1 du PCG, ce changement n'a pas à être justifié.

Seules sont exprimées les informations significatives.

PKF Arsilon

3. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1. Informations relatives à l'actif

3.1.1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 208 743	-	-	1 208 743
Immobilisations corporelles	2 374 038	133 163	67 036	2 440 165
Immobilisations financières	17 601	-	270	17 331
TOTAL	**3 600 382**	**133 163**	**67 306**	**3 666 239**

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	28 277	-	-	28 277
Immobilisations corporelles	1 883 683	198 429	61 619	2 020 494
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**1 911 960**	**198 429**	**61 619**	**2 048 771**

PKF
Arsilon

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	4607	1236	2926	2917
TOTAL	**4607**	**1236**	**2926**	**2917**

PKF Arsilon

3.1.2. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I		-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	59953	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	4317	-	-
	Matériel de transport	-	-	24640	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	2369	-	-
	Mobilier	-	-	607	-	-

	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	41 275	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		-	-	**133 163**	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	**133 163**	-	-

PKF Arsilon

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I		-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	27854	-	16332
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	4411	-	17502
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	935
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		-	-	**32265**	-	**34770**

Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	270	-	-
TOTAL III		-	-	**270**	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	**32 535**	-	**34 770**

3.1.3. Précisions sur les stocks et en-cours

1. Tableau des stocks et en-cours

Postes [a]	**Au 31-03-2026**	**Au 31-03-2025**
Matières premières et autres approvisionnements	102 369	111 734
En-cours de production	-	-
Produits finis	-	-
Marchandises	410 142	409 130
TOTAL	**512 511**	**520 864**

(a) À adapter suivant les catégories appropriées à l'entité

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du premier entré, premier sorti.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

PKF Arsilon

3.1.4. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances [a]	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	11 490	-	11 490
Créances de l'actif circulant	1 761 514	1 765 514	-
Charges constatées d'avance	69 602	69 602	-
TOTAL	**1 846 606**	**1 835 116**	**11 490**

[a] À développer si nécessaire

3.2. Informations relatives au passif

3.3.1. Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	1 648	-	-	1 648

2. Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	1 648	515	-
Actions à droit de vote double	-	-	-
Actions à dividende prioritaire	-	-	-
Actions de priorité	-	-	-
Actions de jouissance	-	-	-
Autres	-	-	-
TOTAL	**1 648**		

PKF Arsilon

3. Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	850000	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	38884	9917	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	99878	50000	-
Report à nouveau	11442	-11442	-	-
Résultat de l'exercice	198354	-198354	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**1098680**	**-100000**	**50000**	**-**

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	850000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	48801
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	49878
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	57043	-	57043
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**-**	**57043**	**-**	**1005723**

PKF Arsilon

3.3.2. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes[a]	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	1 258 971	666 319	592 652	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 084 691	1 084 691	-	-
Autres dettes	831 980	831 980	-	-
Produits constatés d'avance	5 000	5 000	-	-
TOTAL	**3 180 642**	**2 587 990**	**592 652**	-

[a] *À développer si nécessaire.*

4. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1. Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Cautions	-	560 138
Sûretés reçues	-	-
Sûretés données	-	-
Créances cédées non-échues (dont les effets de commerce escomptés non-échus)	-	-
Cessions de créances Dailly et affacturage	-	-
Garanties	-	559 310
Clauses de retour à meilleure fortune	-	-
Portage et autres engagements sur titres de capital	-	-
Engagements consentis de manière conditionnelle	-	-
Engagements assortis de sûretés réelles	1 246 889	-
Autres engagements	-	-

Dont concernant les dirigeants : 523 436

PKF
Arsilon

4.2. Engagements de retraite et avantages assimilés

La convention collective de la société 3BDA EXPRESSO prévoit des indemnités de fin de carrière.

Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 55 752 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 4.3 %;
- Âge de départ à la retraite: 62 ans pour les non cadres et 67 ans pour les cadres.

4.3. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Montants
Valeur des biens à la date du contrat de crédit-bail	1 126 180
Montant des redevances de l'exercice	214 856
Dotation théorique aux amortissements de l'exercice	182 872
Valeur résiduelle (crédit-bail mobilier)	**90 059**
Redevances / loyers restant à payer (crédit-bail mobilier)	**766 316**

3BDA EXPRESSO
Société à Responsabilité Limitée à Associé unique
Au capital de 850.000 euros
Siège social : Zone Artisanale Eurolacq – Rue du Poumet
64170 ARTIX
RCS PAU 417 913 886

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt juillet, au siège social.

La Société TOFFOLI CROISSANCES, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 660.500 euros ayant son siège social à NAVARRENX (64190) – 31 Rue du Faubourg Saint Germain, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU sous le numéro 523 585 065, représentée par Monsieur Pierre TOFFOLI, agissant en qualité de Gérant.

Propriétaire de la totalité des 1.648 parts de 515,77 euros composant le capital social de la Société 3BDA EXPRESSO,

Associée unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2026 ont été établis par Monsieur Pierre TOFFOLI, Gérant non associé.

Les comptes annuels de l'exercice ont été adressés à l'associée unique dans les délais légaux.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026 et quitus au gérant ;
- L'affectation du résultat de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités ;

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 57.043,09 euros.

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 48.258 euros (article 39-4 du Code Général des Impôts).

En conséquence, l'associée unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION

Affectation de résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 57.043,09 euros, de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice **57.043,09 euros**

Affectation du résultat

- 5% du bénéfice à la réserve légale **2.852,15 euros**
- Au poste « Autres Réserves » **4.190,94 euros**

Soit un bénéfice distribuable de 50.000,00 euros

- A titre de dividendes la somme de **50.000,00 euros**

A attribuer en totalité à l'associée unique, la société TOFFOLI CROISSANCES.

L'associée unique décide que le paiement des dividendes se réalisera à compter de ce jour.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle les distributions de dividendes intervenu au titre des trois précédents exercices :

Exercices clos le	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes bruts	**Autres revenus distribués**	
31/03/2025			150.000 €
31/03/2024	0	0	0
31/03/2023	0	0	0

TROISIÈME DECISION

Conventions règlementées

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé, à savoir :

Une convention en date à ARTIX du 8 avril 2016, conclue entre la Société TOFFOLI CROISSANCES et la Société 3BDA EXPRESSO, prévoit expressément les refacturations suivantes entre les deux sociétés :

- Non rémunération du compte courant de Monsieur Pierre TOFFOLI qui s'élève au 31 mars 2026 à la somme de 22.404,54 euros.

- Poursuite de l'avance de trésorerie de la Société 3 BDA EXPRESSO au profit de la Société TOFFOLI CROISSANCE pour un montant de 1.175.814,34 euros. Cette avance a été rémunérée au titre de l'exercice 2025/2026 au taux d'intérêt de 4,39 %. Montant des intérêts comptabilisés au titre de l'exercice : 53.089,03 euros.

- Rémunération de Madame Kathy TOFFOLI et les cotisations sociales y attachées :

L'intégralité de la rémunération de Madame Kathy TOFFOLI, salariée de la Société TOFFOLI CROISSANCES, qui a notamment pour mission l'assistance en management, la gestion commerciale, la gestion des flux financiers des sociétés filiales de la Société TOFFOLI CROISSANCES, ainsi que la gestion des contrats clients et le suivi des ressources humaines a été refacturée par la Société TOFFOLI CROISSANCES à la Société 3BDA EXPRESSO en appliquant un mark up de 5 %.

Les cotisations sociales, mutuelle et prévoyance, attachées à la rémunération de Madame Kathy TOFFOLI ont été refacturées par la Société TOFFOLI CROISSANCES à la Société 3BDA EXPRESSO en appliquant un mark up de 5 %.

Le montant total facturé au titre de l'exercice 2025/2026 s'élève à la somme de 64.294 € H.T.

- Poursuite du bail conclu entre la SCI KPGC et la Société 3BDA EXPRESSO pour les locaux sis à ARTIX (64170) Zone Artisanale Eurolacq – 55 Rue du Poumet. Montant des loyers réglés au titre de l'exercice 2025/2026 : 84.000 € H.T.

- Poursuite du bail conclu entre la SCI KPGC et la Société 3BDA EXPRESSO pour les locaux sis à LAHONCE (64990) - 63 Rue Lanes - ZA LAHONCE. Montant des loyers réglés au titre de l'exercice 2025/2026 : 34.800 € H.T.

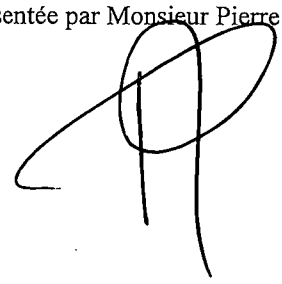
QUATRIÈME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Gérant et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

La Société TOFFOLI CROISSANCES
Représentée par Monsieur Pierre TOFFOLI



Monsieur Pierre TOFFOLI

